

DÉPARTEMENT  
DU NORD

ARRONDISSEMENT  
DE DUNKERQUE

COMMUNE DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION  
16 JUIN 2022

Nombre de Membres

En Exercice	13
Présents	10
Votants	12

OBJET : 2022\_057 DELIB

15. CENTRE SOCIAL.  
DEMANDE DE SUBVENTION.  
« PROJET VACANCES  
FAMILLES ».

EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Envoyé en préfecture le 12/07/2022

Reçu en préfecture le 12/07/2022

Affiché le

SLOW

ID : 059-265904003-20220623-12072022D15\_AB-DE

L'an deux mil vingt -deux, le jeudi vingt-trois juin à quatorze heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale Francine Bartier, légalement convoqué, s'est assemblé à l'hôtel de ville dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire, Président du C.C.A.S.

Étaient présents : M. Joël DUYCK, Maire, Président du C.C.A.S., Mmes Martine BEURAERT-CEUGNART, Marie Françoise BILLIAU, Delphine BOULENGER, Christiane CAPPELLE, Marie Josée RUHLAND, Nicole CAMBRON, MM. Marc BEZILLE, Joël BACLET et Régis DEVEY

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Mme Eliane ROBBE donnant procuration à Mme Marie Françoise BILLIAU et M. Sébastien ROUSSELLE donnant procuration à M. Joël BACLET

Absents : Mme Martine LORPHELIN,

Secrétaire de séance : Mme Marion TUEUX

Monsieur le Président expose à l'Assemblée que le Centre Social reconduit cette année le projet « vacances solidaires familles », dans le cadre de sa mission d'accompagnement et d'insertion des familles et que par courrier reçu le 02/06/2022, le Centre Social après avoir présenté le projet pour l'année 2022, sollicite son financement.

Il informe que cet été quatre familles mervilloises partiront avec l'aide de la CAF et de l'ANCV. Le séjour est prévu dans la Somme à Port le Grand, en camping (mobil homes) du 20 au 27 août. Deux de ces familles ne sont jamais parties en vacances. La troisième reconduit la première expérience de l'été 2021 avec entrain sachant qu'elle ne saurait pas partir sans accompagnement. La quatrième est ravie à l'idée de partager ce deuxième séjour en famille après plusieurs années sans séjour de vacances. Des visites touristiques (Saint Valéry sur Somme) et les bienfaits de la plage et de la nature sont au programme en plus des activités ludiques sur le lieu même de l'hébergement.

Monsieur le Président rappelle qu'en 2021, le CCAS avait généreusement participé en versant une subvention de 100 euros pour chacune d'entre elles sous forme de tickets service.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, **à l'unanimité**, émet un avis favorable à l'octroi d'une aide de 100€/famille inscrite dans ce projet, sous forme de ticket services.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,  
Ont signé les Membres présents,  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Président du C.C.A.S.,  
Joël DUYCK



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de l'établissement
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.